

Mes chers amis,

C'est donc dans un lieu mythique rempli d'émotions, chargé d'histoire et de grands discours, que j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à la Présidence de notre Fédération.

Je ne sais pas si je réalise le privilège que me fait l'UJA de Paris et tout particulièrement son Président Frédéric PERRIN, mais clairement, il n'y avait pas de plus bel endroit pour venir clôturer nos travaux, et procéder à l'élection de ceux qui auront la mission de vous représenter pour la prochaine année syndicale.

Je tiens tout d'abord à remercier du fond du cœur toute l'UJA de Paris pour cette belle organisation ... c'est très compliqué d'organiser le congrès de la FNUJA, et je crois savoir que vous n'avez pas dérogé à la règle.

Au final c'est une vraie réussite. Il était normal après tout ce temps qu'un congrès soit à nouveau organisé sur Paris. Bravo à toute l'équipe (les jeunes et les moins jeunes) d'avoir contribué à ce succès et encore Merci pour tout !!!!

De l'aveu de l'immense majorité de nos anciens, je parle de ceux qui ont eu l'honneur de présider notre syndicat par le passé, cette prise de parole qui est la mienne aujourd'hui devant vous, marque un peu ce qu'ils appellent communément et régulièrement « Le début de la Fin ».

Certainement pas la fin de mon investissement syndical, mais bien la fin d'un parcours de plusieurs années au sein du bureau de la FNUJA. Et si j'ai le sentiment que ce temps consacré à notre Fédération est passé si vite, ce sentiment n'est pas nécessairement partagé par tout le monde.

Mes premiers mots sont tout naturellement pour toi ma très chère Joanna ;

Nous sommes associés aussi bien dans nos projets familiaux que dans notre univers professionnel ; Et je sais pertinemment, que le curseur de la rapidité dans ce parcours ne se place pas au même endroit pour toi. Ta patience et ta compréhension me permettent de réaliser cette aventure. Je ne te remercierai jamais assez pour cela.

Je me suis ainsi laissé dire, que si vous me confiez, dans quelques minutes, l'immense responsabilité de présider le premier syndicat d'avocats en France, l'année qui vient, risque, j'ose le penser, de ne pas être la moins intense des 5 dernières.

En effet, au-delà de l'évidente responsabilité liée à la fonction que j'ai vocation à occuper, le calendrier des réformes imposées puis annoncées depuis près de 2 années, et qui ne faiblira évidemment pas ces prochains mois, rend cette tâche à la fois merveilleusement complexe et passionnante, mais également terrifiante, tant l'enjeu pour notre profession, et pour nous, les jeunes avocats, n'a semble-t-il jamais été aussi fort.

Evidemment je n'envisage pas tout révolutionner au sein de la FNUJA ; ce n'est pas comme cela que j'entends faire du syndicalisme. Continuer ce qui a été entrepris dans l'intérêt de notre profession et continuer à respecter les principes fondamentaux de notre Fédération : Faire valoir notre doctrine et s'assurer que nos représentants la respecte.

Cette doctrine à la fois protectrice et prospective est notre ADN ; j'en serai le gardien, soyez-en certain.

Etre président de la FNUJA c'est un peu (en tout cas pour moi) comme être le capitaine d'une équipe ... et pourquoi pas d'une équipe de foot (n'oubliez pas que je suis marseillais et qu'il est primordial chez nous lorsque l'on prend la parole, de faire référence au football).

Et cette équipe, celle qui fait vivre notre Fédération, c'est vous tous qui la composait ... c'est chacun d'entre vous qui, au sein de vos UJA, dans vos barreaux respectifs, en siégeant également dans les ordres et les CARPA, faites vivre les projets que nous adoptons ensemble, et ce toujours dans l'intérêt de notre profession.

Car ne nous trompons pas ! Défendre les jeunes avocats, c'est aussi défendre la profession dans son ensemble !!! c'est ce que nous faisons à chaque fois que nous le pouvons : c'est cela la FNUJA, et c'est ce qui fait certainement que nous demeurons depuis longtemps le premier syndicat de la profession d'Avocats.

Notre Fédération, c'est ce qui fait notre force : nos expériences diverses et variées sont une vraie richesse ; nous partageons ces expériences au service de la collectivité pour contribuer à rendre notre profession plus moderne, dans le respect des valeurs qui nous guident.

Ces échanges réguliers nous permettent de ne jamais rester camper sur nos positions. Je tenais à vous remercier pour ce temps que vous consacrez à la FNUJA. Je sais l'effort consenti, parfois financier, au détriment de votre vie de famille et de votre cabinet, pour nous permettre de débattre, parfois sans concession, parfois sans limite.

Nos rassemblements (qu'ils soient « parisiens » ou « décentralisés ») sont le point central de notre vie syndicale. C'est un moment de partage, d'échange, toujours constructif, qui permet parfois de comprendre les problématiques de certains, selon leur domaine d'activité ou leur lieu d'exercice.

C'est ainsi et c'est une évidence !! Un avocat collaborateur à Tarbes exercera différemment qu'un avocat installé à Lille.

L'expérience de chacun d'entre nous ne doit pas être sous-estimée ... bien au contraire !!! Cette diversité est la richesse de notre Fédération ; c'est ce qui nous permet, en partie, de nous différencier et de rester au contact de l'ensemble des réalités de notre profession.

C'est pourquoi il est important que nos comités soient l'occasion du rassemblement du plus grand nombre. C'est dans ces moments que nous sommes les plus constructifs, les plus audacieux et les plus prospectifs.

En plus de l'enrichissement évident que cela peut nous apporter dans la façon de concevoir et d'accepter nos différences, cela ne peut que renforcer notre crédibilité lorsque nous sommes et serons amenés à prendre les positions qui doivent être portées par nos représentants, que ce soit au sein du Conseil National des Barreaux, de la CNBF, ou des différents organismes techniques de notre profession.

Il est important de féliciter l'ensemble de nos élus et de nos représentants, qui dans l'ombre pour beaucoup, font un travail remarquable et permanent au service de notre organisation.

Je pourrais tous vous citer ... je ne le ferai pas tant la liste est longue ... mais sachez que vous remplissez tous parfaitement le rôle qui est le vôtre dans le seul intérêt de la FNUJA.

Notre prochain rendez-vous sera donc dans 3 semaines ... Ce sera également un moment précieux dans notre année syndicale puisqu'au-delà des travaux que nous mènerons durant ce premier comité, nous élirons les membres du bureau de notre fédération, qui auront normalement vocation à nous accompagner Catheline et moi durant les 12 prochains mois.

Il est important à cet effet de vous rappeler que les mandats que vous nous confiez au sein du bureau nous obligent chacun ; Nous sommes à votre service et au service de la FNUJA.

Etre membre du bureau de la Fédération nous confèrent des devoirs et non des privilèges. Je veux que vous en ayez tous conscience.

Si vous m'accordez vos suffrages, je tâcherai de poursuivre sur la même dynamique, celle qui est entreprise depuis plusieurs mois maintenant. Je ne peux pas vous présenter ma candidature sans avoir une pensée émue pour notre Présidente, notre très chère Aminata. Tu as accompli une année remarquable à la tête de notre syndicat ; Tu as été sur tous les fronts pour notre Fédération, et je sais déjà qu'il me sera difficile de rivaliser sur ce terrain tant ta disponibilité et ta loyauté ont été mis au service de la collectivité. En même temps c'était prévisible, il paraît qu'en Sarakolé ton prénom signifie « La Loyale ».

Je t'avais promis l'an dernier, à la même période, que tu pourrais toujours compter sur mon entier soutien durant l'ensemble de ton mandat ... Je pense avoir tenu ma promesse ; De mon expérience au sein du bureau, je ne me souviens pas d'une aussi bonne entente entre un Président et son Premier Vice-Président.

Enfin je me souviens que tu nous prévenais l'an dernier en nous expliquant « *Si ma gestion du temps est compliquée, je vous promets de faire des efforts et vous garantis que je ne manque jamais de rendez-vous* ».

Tout est vraie dans cette phrase : tu ne rates jamais de rendez-vous ... mais mon Dieu, tu as vraiment un gros souci avec les horaires. Il suffit juste de le savoir à l'avance ... mais tu avais prévu ton coup puisque tu nous l'avais annoncé. Rassures-toi on s'en saurait aperçu quand même.

Je voulais juste te dire que tu allais beaucoup nous manquer au bureau, mais je sais que tu ne seras jamais bien loin, et que l'on pourra toujours compter sur toi.

Cela fait maintenant 8 ans que la FNUJA se déplace dans toute la France pour former, la plupart du temps sur demande des UJA adhérentes, les confrères de leurs barreaux respectifs : Initialement sur la seule thématique de « l'installation et de l'association », nos

caravanes, vous le savez, sont à ce jour au nombre de 4. Ce sont progressivement rajoutées la caravane de la Médiation, la caravane du numérique et depuis peu la caravane de l'égalité.

Sur cette seule mandature, la FNUJA (et ses différents intervenants) se sera déplacé près d'une vingtaine de fois, formant encore une fois cette année, dans le seul intérêt de la collectivité, plusieurs centaines de confrères.

Nous avons même été sollicité très récemment par une UJA pour éventuellement tenter de mettre sur pieds une nouvelle caravane dédiée aux droits de l'Homme.

Je sais notre Fédération profondément attachée à ces valeurs ; nous disposons d'avocats de grandes qualités ayant fréquemment œuvrés dans ce domaine, que ce soit dans le domaine associatif ou au sein de notre institution représentative. C'est un beau projet qui pourrait, je l'espère, voir le jour rapidement.

Nos formations sont une vraie réussite ; il n'y a pas de raisons que cela change lors des prochains mois, et nous continuerons à nous déplacer au gré des demandes qui nous seront formulées.

Notre rôle de Fédération c'est d'être fédérateur. Nous le faisons déjà très bien, j'en suis conscient, mais nous pouvons toujours aller plus loin.

Certaines UJA sur le territoire sont en demande : c'est notre rôle de les satisfaire et de leur apporter notre soutien.

L'année qui vient de s'écouler a vu apparaître l'arrivée dans nos rangs d'une toute nouvelle UJA: l'UJA de Vienne. Nous avons également rencontré il y a quelques semaines

les représentants de l'UJA de Valenciennes qui devrait, on l'espère, nous rejoindre tout aussi rapidement. De la même manière nous pourrions accueillir prochainement les UJA de Narbonne et d'Ajaccio. C'est un honneur de voir notre Fédération s'agrandir. J'espère que l'année qui arrive sera encore plus prolifique. C'est un des combats que j'ai envie de mener dans notre intérêt et dans celui des jeunes avocats.

Les sujets qui devront être abordés cette année, vous le savez aussi bien que moi ne manqueront pas à l'appel, et ne manqueront pas, j'en suis certain, de faire réagir notre comité.

C'est ainsi que vit notre Fédé, dont le rythme est souvent dicté par les impératifs de l'actualité. L'année qui vient ne dérogera surement pas à la règle.

C'est d'ailleurs ce qui fait en grande partie le programme d'une année syndicale. Notre profession est en mutation permanente ; et nous avons le devoir d'être toujours réactif. Si le Bureau est l'organe exécutif de la FNUJA, vous en êtes le moteur : c'est vous tous qui faites la Fédé, qui rédigez les rapports en son nom et qui votez sa doctrine.

La journée que nous venons de vivre en est une parfaite illustration.

La réforme de notre caisse de retraite est certainement le premier sujet épineux auquel nous serons rapidement confrontés puisque les derniers éléments en notre possession font état de discussions à venir autour d'un projet de loi, et ce dès la rentrée.

Nos élus CNBF œuvrent depuis plusieurs mois pour tenter de sauvegarder notre régime solidaire, permettant à chaque avocat de bénéficier d'une retraite que l'on peut qualifier de digne.

Ils dénoncent également les réalités de cette réforme et alertent depuis le début nos confrères sur les conséquences d'une telle mise en œuvre.

La FNUJA a pleinement joué son rôle de défenseur des avocats, puisque c'est de cela dont il s'agit.

Si la marge de manœuvre semble bien limitée, il faut se l'avouer, nous mettrons tout œuvre les prochaines semaines pour tenter de nous faire entendre sur ce sujet particulièrement sensible.

Nous sommes à la croisée des chemins en matière d'aide juridictionnelle : entre réforme et modernisation, le système de l'Aide Juridictionnelle va considérablement se rénover.

Nous ne devons pas avoir peur de cette modernisation, mais nous devons continuer à alerter les pouvoirs publics sur les risques qui pèsent sur le justiciable, notamment en matière d'accès au droit.

C'est ce que la FNUJA s'évertue à faire depuis toujours ; il n'y a de raison pour que cela change.

Le serpent de mer de la profession est de retour cette année ... Je veux bien sûr vous parler de l'avocat en entreprise.

Aujourd'hui, c'est dans le cadre de la mission extraterritorialité confiée à Monsieur le député Raphaël GAUVAIN, dont l'objectif central concerne la protection des entreprises Françaises à l'étranger, que la proposition d'un avocat en entreprise réapparaît.

Il y a quelques mois, nous avons été entendu sur ce sujet par Monsieur le Député ; ce même député, qui venait lors du dernier comité répondre à nos questions et à nos craintes sur cette thématique.

L'honnêteté nous impose de reconnaître que pour une fois, la voix des jeunes avocats semble être essentielle, tant l'impact d'une telle réforme va directement nous concerner.

Je veux juste dire une chose : n'ayons pas peur et faisons entendre notre voix. Nous avons des positions claires sur ce sujet.

La FNUJA restera toujours à la disposition de celui qui veut l'entendre, et respectera scrupuleusement les termes de sa doctrine. Soyez-en certain !!!

Enfin, il ne faut oublier que nous sommes invités à venir décider de l'avenir de notre profession. Les Etats Généraux de la Profession d'Avocat du 27 juin prochain sont une réelle chance pour nous et le caractère prospectif et innovant de nos idées.

4 groupes de travail ont été mis en place, afin de formuler des propositions concrètes, et nos élus y ont une place prépondérante.

C'est l'occasion rêvée, il me semble, pour la FNUJA, de mettre en avant notre doctrine pour faire évoluer notre profession.

Les sujets ne manquent pas et force est de constater que nous avons une position établie pour beaucoup d'entre eux : je compte sur nos élus pour faire le nécessaire, mais je ne doute pas de leur détermination.

La profession est en pleine mutation et le métier que l'on exerce aujourd'hui n'est déjà plus le même qu'il y a 10 ans, et il le sera encore moins demain.

La réalité économique du métier d'avocat, conjuguée aux nouvelles attentes de nos clients nous obligent à nous réinventer. Il en va de la compétitivité des cabinets.

On voit apparaître désormais sur le marché du droit, de plus en plus de projets innovants : Je vous parle des fameuses legaltech, outiltech, ou plateforme, peu importe le nom qu'on leur donne

Qu'on se le dise, ces projets, conçus directement par des avocats ou pas, sont la nouvelle offre du droit, et ont vocation à prendre une place sérieuse sur ce marché. Ils deviennent au fil du temps les premiers concurrents des cabinets d'avocats dits traditionnels.

Si cette concurrence existe désormais, ne perdons de vue que nous pouvons proposer nous-même cette concurrence.

L'avocat peut désormais exercer une activité commerciale dérogatoire si cette dernière est accessoire, connexe et destinée à une clientèle. Cette opportunité qui nous est offerte découle d'un Décret du 29 juin 2016, que trop d'avocats ignorent.

L'avocat de 2019 se doit de participer à cette nouvelle offre, et doit pouvoir se donner les moyens d'y arriver.

Ce fameux credo que nous voulons porter selon lequel « Partout où il y a du droit il doit y avoir un avocat » ne doit pas échapper au principe de dématérialisation. Si la demande existe, nous avons le devoir d'y répondre, à défaut de quoi il ne faudra pas se plaindre de subir la réduction de notre périmètre.

C'est ce que je pense sincèrement : Nous devons nous approprier le marché du digital, car nous sommes les seuls légitimes à le faire.

Nombre d'incubateurs de barreaux se sont créés ces derniers temps et se sont même regroupés au sein d'un réseau national, témoignant évidemment de l'intérêt à agir. Et nombre d'entre vous y participez, ce qui montrent également que vous avez conscience de cette réalité et de l'offre que nous avons le devoir de proposer.

Je souhaite voir la FNUJA active dans ce domaine.

Je ne pense pas notre Fédération en mesure d'incuber ou d'intégrer un quelconque incubateur ; Ce n'est ni son rôle ni son objet.

En revanche ne sommes-nous pas en mesure d'être accélérateur de projets innovants ?

Ne pourrions-nous pas, par le biais de partenariats avec les acteurs du monde digital, faciliter les rencontres entre ces mêmes acteurs et les avocats porteurs d'idées novatrices ?

Ce projet se ferait évidemment dans l'intérêt des avocats et plus particulièrement des jeunes avocats.

Mais ce projet, je ne souhaite pas vous l'imposer. Je veux vous voir le valider ; c'est pourquoi, très vite (probablement pour le mois de juillet), nous vous en présenterons les contours afin de le soumettre au vote du comité.

Tel est l'axe de travail sur lequel je souhaite vraiment voir notre Fédération œuvrer.

Nous formons à l'installation, nous formons à l'association, nous formons à la médiation. Nous nous présentons comme le syndicat prospectif destiné à aider les plus jeunes, ne sommes-nous pas en mesure de former également à la digitalisation de notre profession ?

Bouger les lignes, casser les codes tout en restant constructifs : telle est la ligne de conduite que doit adopter la Fédé ; c'est en tout cas sur ce terrain que j'ai envie de l'emmener.

Vous connaissez désormais ma feuille de route ; j'espère vraiment que nous serons en mesure de la respecter.

J'en ai bientôt terminé, je me dois juste d'avoir une petite pensée pour certains d'entre vous.

Tout d'abord pour mon UJA, l'UJA de Marseille sans qui évidemment rien de tout cela n'aurait pu arriver ; cela fait maintenant près de 10 ans que toi et moi vivons une relation passionnelle à tel point que je me suis efforcé de m'assurer pendant tant d'année que la plupart de nos réunions se déroulent à la maison.

Je suis sincèrement ravi de voir une délégation marseillaise aussi fournie. Le chauvinisme qui nous caractérise se vérifie encore puisqu'il aura fallu attendre qu'un marseillais se présente pour vous voir en nombre.

Et puis de revoir ensemble à la Fédé à la fois Jean Raph, Charles, Baptiste et Sirou, ça nous rajeunit de quelques années. C'est vraiment très touchant de vous voir les amis ... Merci !

J'ai nécessairement une pensée forte pour mes parents et notamment pour ma mère, qui devrait dans quelques minutes m'harceler par téléphone pour me demander sur quel lien elle pourra regarder le discours afin de l'envoyer à tous ses contacts mail. J'en profite pour lui passer un message et rectifier une forme de quiproquo : Non Maman je ne vais pas devenir le chef de tous les avocats, je ne me présente « qu'à » la Présidence de la FNUJA !!!

Enfin, pour Alexandra et Matthieu ; je n'ai même pas besoin de développer à quel point vous êtes précieux par vos conseils utiles et permanents.

Je sais que je pourrais toujours compter sur votre aide et votre soutien indéfectible.

Je voulais simplement vous remercier pour l'amitié que vous me portez.

Un dernier mot pour celle qui devrait, j'ose l'imaginer, être ma Première Vice-Présidente : Tu sais à quel point je souhaite t'associer dans l'organisation de cette année à la fois pour

te préparer à ce qui va t'arriver l'année prochaine, mais aussi et surtout ... je le confesse, pour m'aider et m'épauler pour ce qui va m'arriver cette année !!!!!

Je suis certain ma chère Catheline, que nous avancerons main dans la main.

Voilà, il est maintenant vraiment temps de laisser la parole et de remettre ma candidature entre vos mains.

Je voulais juste vous assurer que c'est avec humilité et détermination que je m'engage auprès de vous.

Que c'est dans l'unité que nous arrivons à avancer.

Alors je vous le demande : Avançons ensemble !!!!!